

REPUBLIQUE DU SENEGAL



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETE
ALIMENTAIRE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME D'APPUI AU PROGRAMME NATIONAL
D'INVESTISSEMENT AGRICOLE (PAPSEN)

AOI N° T_PAPSEN_013

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE FERMES HORTICOLES IRRIGUEES
DANS LES REGIONS DE THIES ET SEDHIOU

Montant maximum estimé du marché :

Lot 1 : 480 000 000 FCFA soit 731 755,3 euros

Lot 2 : 210 819 280 FCFA soit 321 391,92 euros

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Soleil du **20 décembre 2024**.
2. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu des fonds dans le cadre du crédit concessionnel de la République d'Italie au titre de la gestion 2025 et à l'intention d'utiliser une partie de ces ressources accordées pour financer l'exécution des travaux au titre du marché objet de l'appel d'offres **N° T_PAPSEN_013**.
3. Le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage, représenté par le PAPSEN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement de fermes horticoles irriguées dans les régions de Thiès et Sédhiou, répartis en deux lots :

Lot 1 : Travaux d'aménagement de 06 fermes horticoles irriguées pour la coopérative agricole communautaire de Khoule dans la région de Thiès.

Lot 2 : Achèvement des travaux d'aménagement de 45 ha de fermes horticoles irriguées dans le département de Bounkiling dans la région de Sédhiou.

Les travaux sont répartis en deux lots. La consistance des travaux est spécifiée dans le cahier des prescriptions techniques, le bordereau des prix unitaires et le cadre du devis estimatif.

Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois pour chaque lot.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international tel que défini dans le décret 2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles du Sénégal ou d'un

Etat membre de l'OCDE et des pays en voie de développement, conformément à l'entente technique entre l'Italie et le Sénégal.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Coordonnateur **PAPSEN** sis **sacré cœur 3, Villa n°10051 vers le Rond-point JVC, Dakar**, Tél. : **+221 33 825 53 35**, email : ugpn.papsen@pais.gouv.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 13 heures le matin et de 15 heures à 17 heures l'après-midi.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Situation financière

- Soumission des états financiers certifiés par un expert-comptable ou cabinet d'expertise comptable agréé par l'ONECCA, ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les trois dernières années (2022-2023-2024) démontrant la solidité financière du candidat et sa profitabilité à long terme.
- Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de travaux qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des 3 années (2022-2023-2024) au moins égal à :
- **Lot 1** : sept cent vingt millions (**720 000 000**) FCFA ou **1 097 632,92** euros ;
- **Lot 2** : quatre cent vingt millions six cent trente-huit mille cinq cent soixante (**420 638 560**) soit **642 783,84** euros ;

Disposer d'une ligne de crédit engageant obligatoirement la structure émettrice d'un montant de :

- **Lot 1** : cent soixante millions (**160 000 000**) F CFA soit **243 918,42** euros
- **Lot 2** : soixante-dix millions (**70 000 000**) soit **106 714,31** euros

NB : la ligne de crédit devra être émise par un établissement bancaire.

b) Capacité technique et Expérience

- Le Candidat doit établir qu'il dispose le matériel et le personnel requis (cf. DPAO pour les détails)
- Disposer d'une expérience générale de travaux de construction à titre d'entrepreneur dans des projets de nature et de complexité similaires au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024).

- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur dans au moins deux (2) marchés au cours des cinq (05) dernières années avec une valeur minimum de **Lot 1 : 385 000 000 FCFA soit 586 928,71 euros ; Lot 2 : 168 000 000 soit 256 114,34 euros** et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés

La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux (**Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées**).

Les entreprises italiennes doivent posséder les qualités requises pour le marché selon ce qui est établi par le décret du Président de la République italienne n.34/2000, ainsi que ses modifications ultérieures, en particulier par le décret législatif n. 50/2016 notamment l'art. 84 relatif au système unique de qualification des entreprises pour les travaux publics.

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de marchés, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées :

- Qui se trouvent dans les conditions prévues par le texte du Code Antimafia (D.Lgs. 6 septembre 2011, n. 159) mis à jour par le D.L. 31 octobre 2022, n. 162, convertit avec modifications, par la L. 30 décembre 2022, n. 199 et par l'arrêt de la Courte Cost. 20 décembre 2022-12 janvier 2023, n. 2.;
- Qui sont en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité ou qui sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
- Qui font l'objet d'une procédure suite à: une déclaration de banqueroute, liquidation, administration judiciaire, concordat préventif ou procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
- Qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle, commis par les sujets juridiques soumissionnaires ou leurs partenaires ou leurs directeurs;
- Qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que les pouvoirs adjudicateurs peuvent justifier;
- Qui ne soient pas à jour avec leurs obligations en matière de cotisations de sécurité sociale selon les lois du pays dans lequel elles sont établies;
- Qui ne soient pas à jour avec leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les lois du pays dans lequel elles sont établies;
- Qui se soient rendues responsables de graves inexactitudes dans les informations fournies et requises par l'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement) pour être admises à l'appel d'offres ou pour signer le contrat;

Qui ont été déclarées responsables, pour non-respect des obligations contractuelles, de fautes graves dans l'exécution d'un autre contrat passé avec l'AICS ou d'un contrat financé par des fonds italiens.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet auprès du secrétariat d'unité **de gestion du Programme sis Sacré Cœur III Villa N°10051, Rond-point JVC, Dakar -Tél. : +221 33 825 53 35, Dakar contre un paiement d'un montant non remboursable en espèces de cinquante mille (50 000) francs CFA.**

Deux visites de sites seront organisées :

-Date 1 : Thiès : 21 et 22 octobre 2025

-Date 2 : Sédhiou : 28 et 29 octobre 2025

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci- dessous : salle de conférence du **PAPSEN à Sacré Cœur III villa n°10051 -Tél. : +221 33 825 53 35, Dakar au plus tard le mardi 11 novembre 2025 à 10 heures 30 minutes.**

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse le **mardi 11 novembre 2025 à 10 heures 30 minutes** précises dans la salle de conférence du PAPSEN. Elles devront être valides pendant 180 jours à compter de la date limite de soumission et doivent comprendre **une garantie de soumission** valable 28 jours au- delà du délai de validité des offres, d'un montant de :

Lot 1 : dix millions (**10 000 000**) soit **15 244,9 euros** ;

Lot 2 : cinq millions (**5 000 000**) soit **7 622,44 euros**.

La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière dûment agréée. Pour les garanties émises par des organismes situés en dehors du pays de l'Acheteur, l'organisme d'émission devra avoir une institution financière correspondante située dans le pays de l'Acheteur permettant d'appeler la garantie.

NB : Toutes les offres doivent être libellées en Hors Taxes / Hors Douanes (HT/HD). Le candidat devra également préciser le montant TTC de son offre.

Le Coordonnateur National PAPSEN